Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Secrétariat général **Service des ressources humaines** **Sous-direction mobilité, emplois,carrières** **78, rue de Varenne** **75349 PARIS 07 SP** **Dossier suivi par : I. FABREGUE** **Tél. : 01.49.55.53.65**	**Note de mobilité** **SG/SRH/SDMEC/2014-472** **19/06/2014**

Date de mise en application : Immédiate
Diffusion : Tout public

Cette instruction n'abroge aucune instruction.
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 1

Objet : Appel à candidature en administration centrale : SG/DICOM

Secrétariat Général (SG) :
Délégation à l'information et à la communication (DICOM):

- délégué(e) adjoint(e) à l'information et à la communication
Poste n° 20057 - catégorie A+ - poste vacant

Le sous-directeur mobilité, emplois et carrières

Signé : Michel GOMEZ

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Secrétariat général
Délégation à l'information et à la communication
78, rue de Varenne - 75007 PARIS

Délégué(e) adjoint(e) à l'information et à la communication

N°du poste : 20057 **Catégorie : A+**	
Poste vacant	
Présentation de l'environnement professionnel	Composante du Secrétariat général du Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, la Délégation à l'information et à la communication (Dicom) élabore et met en œuvre la politique d'information et de communication interne et externe de l'ensemble du ministère. Elle est organisée en trois départements : le département de l'information et des médias (Dim) le département de la communication et des réseaux (DcomR) et le département des relations extérieures (Drex), qui intervient en appui des deux premiers pour la valorisation des actions de communication.
Objectifs du poste	Le délégué-adjoint est plus particulièrement en charge de la coordination opérationnelle des moyens et du fonctionnement du service. Par ailleurs, en tant que référent ministériel de la communication interne, il est responsable de l'appui aux services tant en administration centrale que pour les services déconcentrés.
Description des missions à exercer ou des taches à exécuter	**1/ Le délégué adjoint est chargé de la coordination opérationnelle des moyens visant à mettre en oeuvre la stratégie de communication :** A ce titre il a la responsabilité d'élaborer le budget du service, et doit rechercher la meilleure gestion possible des ressources dans le cadre de la réduction de la dépense publique et de la modernisation de l'action publique. Il est chargé de superviser l'élaboration, la notification, l'activation, le suivi comptable et administratif des marchés publics, et de garantir le bon déroulement de ces marchés, notamment dans le cadre des nouvelles procédures dématérialisées. Il est l'interlocuteur du Bureau de la Commande Publique et de la Mission des Affaires Générales. En liaison avec les chefs de département et la mission des affaires générales (MAG) le délégué adjoint a également la responsabilité de superviser la gestion et l'emploi des moyens opérationnels du service (missions et déplacements des agents), la gestion des équipements et des outils de travail, et la coordination des besoins ponctuels d'appui aux missions (besoins en vacations, accueil de stagiaires) . **2/ Le délégué adjoint est chargé de la gestion RH et de la coordination du fonctionnement au sein du service :** Il est garant du respect des règles de gestion dans le service (définition et suivi des missions et des fiches de poste, gestion du temps de travail, des congés, des formations, entretiens professionnels, suivi individuel et personnalisé des agents, ..) Il est en charge de l'information aux des agents, et il est l'interlocuteur de la mission des affaires générales pour les questions de gestion rh et d'environnement de travail des agents (implantations, matériels, besoins spécifiques aux missions et aux agents, recommandations du CHSCT). **3/ Le délégué adjoint est responsable ministériel de la communication interne :** Il élabore la stratégie de communication interne pour l'ensemble de la communauté de travail du MAAF, en liaison étroite avec le secrétariat général, et les directions générales d'administration centrale. Il participe à l'élaboration du plan stratégique de communication dans ce domaine, et à la mise en oeuvre des projets structurants d'animation et d'information de la communauté de travail du MAAF. Il est le référent ministériel pour la communication interne du ministère, et en particulier représente le ministère auprès du réseau des communicants publics auprès du secrétariat général pour la modernisation de l'action publique (SGMAP). Il est l'interlocuteur privilégié des directions, du secrétariat général et des services

	déconcentrés pour la coordination des projets relatifs à l'information de la communauté de travail. Il est référent ministériel pour l'appui opérationnel dans la gestion, l'administration et le développement des outils de communication de la communauté de travail (technologies intranet, plate-formes d'échanges communautaires, outils de diffusion et d'animation, gestion des ressources, projets structurants).	
Champ relationnel du poste	Le délégué-adjoint travaille en interface avec les services du secrétariat général ; il est notamment l'interlocuteur privilégié de la Mission des Affaires Générales et de la Mission du programme 215. Il intervient pour sa mission de référent ministériel de la communication interne en liaison étroite avec les directions d'administration centrale, la Mission d'information SG, les services déconcentrés et les chefs de département de la Dicom.	
Compétences liées au poste	**Savoirs :** - Expérience confirmée en Pilotage budgétaire, financier, gestion d'appels d'offres et marchés publics. - Gestion des ressources humaines et dialogue social. - Bonne connaissance de l'environnement du MAAF. - Expérience confirmée en service déconcentré.	**Savoir-faire :** - Esprit d'initiative et dynamisme. - Autonomie. - Rigueur, organisation, méthode. - Réactivité et disponibilité.
Personnes à contacter	Laurence Lasserre déléguée à l'information et à la communication - Tél. : 01.49.55.48.78 laurence.lasserre@agriculture.gouv.fr	